

## Agenda social de la CPPNI TP - Calendrier 2022

### 1<sup>ère</sup> réunion du 23 février 2022, à 9h30 (journée) :

- Détermination de l'agenda social de la CPPNI TP pour 2022.

### 2<sup>ème</sup> réunion du 6 avril 2022, à 9h30 (journée) :

- Détermination de l'agenda social de la CPPNI TP pour 2022 (suite) ;
- Point d'information sur les dispositifs d'insertion, en particulier des jeunes en difficultés sociales dans les TP ;
- Echange de points de vue sur la question de l'attractivité des emplois dans les Travaux Publics (état des lieux et perspectives).

### 3<sup>ème</sup> réunion du 22 juin 2022, à 9h30 (journée) :

- Poursuite de l'échange de points de vue sur la question de l'attractivité des emplois dans les Travaux Publics (état des lieux et perspectives) ;
- Point d'information sur la loi du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail ;
- Point sur les catégories objectives de salariés bénéficiaires de garanties de protection sociale complémentaire (décret n°2021-1002 du 30 juillet 2021).

### 4<sup>ème</sup> réunion du 21 septembre 2022, à 9h30 (journée) :

- Plan d'action sur la féminisation des postes de direction des entreprises de Travaux Publics : présentation du diagnostic ;
- Présentation des actions de l'EDEC TP ;
- Ouverture de discussions sur une négociation sur la formation professionnelle dans les Travaux Publics (en particulier compte personnel de formation et co-construction).

### 5<sup>ème</sup> réunion du 13 octobre 2022, à 9h30 (journée) :

- Présentation du rapport NAO comprenant la partie économique (conjuncture, prévisions) et sociale ;
- Constat des valeurs de référence pour les négociations régionales ;
- Négociation des minima Cadres TP pour l'année 2023 ;
- Discussions sur une négociation sur la formation professionnelle dans les Travaux Publics (en particulier compte personnel de formation et co-construction).

### 6<sup>ème</sup> réunion du 4 novembre 2022, à 9h30 (matinée) :

- Négociation des minima Cadres TP pour l'année 2023 (suite).

**7<sup>ème</sup> réunion du 17 novembre 2022, à 9h30 (journée) :**

- *Plan d'action sur la féminisation des postes de direction des entreprises de Travaux Publics : présentation de la feuille de route ;*
- *Discussions sur une négociation sur la formation professionnelle dans les Travaux Publics (en particulier compte personnel de formation et co-construction).*

**8<sup>ème</sup> réunion du 7 décembre 2022, à 9h30 (journée) :**

- *Point d'information sur la Convention de partenariat pour l'amélioration de la santé au travail ;*
- *Rapport annuel d'activité (incluant le bilan de l'action de la branche en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes) ;*
- *Sujets de l'année à venir (préparation de l'agenda social de la CPPNI pour 2023).*

Le calendrier 2022 fixé par les partenaires sociaux reste ouvert à la discussion de thèmes et à des échanges de vue, en fonction des réformes à venir.

Fait à Paris, le 6 avril 2022

En 12 exemplaires

